

NOS RELATIONS

avec le Syndicat National des Instituteurs et l'École Libératrice

Pour une fois, dans une affaire où je suis depuis si longtemps directement intéressé, je demande à prendre la parole ici à titre pour ainsi dire privé, sans que je veuille engager les camarades de notre mouvement, qui n'en ont pas discuté officiellement.

Nous sommes des syndicalistes. Tous nos camarades sont syndiqués, et certainement dans la proportion de 95 % au S.N.I.

Nous avons toujours conseillé à nos adhérents de travailler au sein de leur section départementale où un certain nombre d'entre eux occupent des postes de confiance. Tous nous disent d'ailleurs le climat de totale camaraderie qui caractérise nos relations à la

base, avec les sections syndicales, et nous nous en félicitons sans réserve.

Dans la campagne d'action laïque, les nôtres ont été à la pointe du combat et notre pédagogie elle-même postule directement pour l'engagement laïque contre toutes formes d'endoctrinement et d'orthodoxie, de conformisme et de servitude. Si, dans notre mouvement largement ouvert, travaillent un certain nombre

de camarades chrétiens laïques, il n'est aucun exemple dans l'histoire de notre mouvement d'une quelconque complaisance pour les ennemis de l'Ecole laïque.

Nous avons payé et nous continuons à payer assez cher notre fidélité à des principes que nous n'avons jamais transgressés pour que nous puissions défendre véhémentement cet élément majeur de notre dignité d'éducateurs et d'hommes.

Pourquoi, nous demande-t-on alors, cette opposition irréductible du S.N.I. ; pourquoi, seul dans la presse pédagogique, ce silence obstiné de *L'Ecole Libératrice* sur tout ce qui, de près ou de loin, touche à nos techniques ? Pourquoi acceptons-nous cet état de fait sans protester ? S'il y a des raisons peut-être valables, pourquoi ne pas les faire connaître en nous laissant croire ainsi qu'il y a des choses que nous n'avons pas davantage à dévoiler et à discuter ?

Comme on le sait, nous n'aimons pas les situations ambiguës, qui prêtent à toutes les confusions. Il n'y a jamais de sous-entendus dans notre action. C'est en camarades toujours que nous nous informons et que nous informons.

Nous avons pourtant été longtemps sensibles à la raison de cohésion et d'unité des forces laïques et démocratiques, et c'est au nom de cette unité que nous nous sommes toujours tus. De plus, les camarades, satisfaits de la réalité, à la base de cette unité me disaient sans cesse : Patientons ; le S.N.I. a fort à faire... Un tel va aller à Paris et exposera l'affaire... X. du Conseil National interviendra...

Les choses ne font que s'aggraver comme si notre bonne volonté était destinée à être interprétée en haut lieu comme faiblesse, timidité et impuissance.

Alors je veux dire ce que j'ai à dire. La vérité sert toujours les organisations démocratiques.

La réalité, c'est que, depuis toujours, nous avons tout sacrifié à notre intégration dans le S.N.I.. On ne trouvera aucune ligne que nous ayons écrite qui puisse contredire notre souci de toujours :

A la libération, malgré notre pauvreté, nous avons versé notre quote-part pour la création de *Francs-Jeux*. En 1953 notre C.A. de la C.E.L. avait conclu avec Vivès, représentant de SUDEL un accord commercial en bonne et due forme qui a été dénoncé par SUDEL.

Au moment de nos soucis avec l'affaire Rossignol nous étions parvenus avec Aigueperse à un projet de coédition des *B.T.* qui a été dénoncé quelques jours après.

Nous avons toujours invité le S.N.I. à nos Congrès et nous nous sommes toujours abstenus d'empiéter sur le rôle du S.N.I.. Nous n'avons mené aucune action directe pour l'aboutissement de nos revendications pédagogiques que nous soumettions obligatoirement aux syndicats intéressés.

Pourquoi alors cette attitude du S.N.I. et de *L'Ecole Libératrice* ?

Nous n'en savons absolument rien.

Nous ne sommes ni une fraction syndicale ni un parti politique, c'est-à-dire que cohabitent chez nous les militants de l'Ecole Emancipée, les partisans de la direction du S.N.I., quelques communistes ou anarchistes qui travaillent tous unis au sein de notre mouvement mais restent totalement libres de leurs engagements politiques ou syndicaux. Nous n'avons jamais caché notre souci de former des hommes conscients de leurs devoirs et de leurs responsabilités et nous sommes fiers de voir les éducateurs imprégnés de notre esprit : ne point accepter sans discussion les opinions, les doctrines et les actions de leurs mandants, même s'ils sont à la C.E.L. et au S.N.I.

Alors, dans notre propre ignorance des raisons qui nous valent un si total boycott du S.N.I., nous en sommes réduits à poser ouvertement les questions que nos camarades inquiets se posent depuis longtemps tout bas.

— Pourquoi *L'Ecole Libératrice* dans sa partie pédagogique reste-t-elle si totalement fermée à un mouvement et à des techniques qui intéressent une large portion du personnel ?

— Pourquoi, seule dans la presse pédagogique, *L'Ecole Libératrice* qui rend compte des livres et revues de toute obédience se refuse-t-elle absolument à rendre compte de nos revues : *L'Educateur - Techniques de Vie - Art Enfantin - B.T.* ?

— Pourquoi aucune critique de mon livre : « *L'Education du Travail* » n'a-t-elle paru dans *L'Ecole Libératrice* ?

— Pourquoi *L'Ecole Libératrice* s'est-elle refusée à présenter à ses lecteurs notre enquête : « *L'Education à la Croisée des Chemins* » qui a eu une si large audience dans le personnel ?

— Pourquoi *L'Ecole Libératrice* ne rend-elle jamais compte des Congrès de l'Ecole Moderne qui sont incontestablement les plus importants Congrès de pédagogie laïque de notre pays et auxquels participent toujours les représentants du S.N.I. du département organisateur ?

— Pourquoi toutes les lettres de camarades mécontents de cette façon de procéder restent-elles obstinément sans réponse, comme si le S.N.I. n'avait aucun compte à rendre à ses adhérents, ni *L'Ecole Libératrice* à ses lecteurs ?

Nos camarades jugeront sur pièce. Si, selon l'habitude, aucune réponse ne nous est faite, nous demanderons à nos adhérents de porter la question devant les A.G. départementales et si nécessaire devant le Congrès.

Tous documents se rapportant à cette mise au point seront publiés dans notre revue.

C. FREINET.